

RETOUR SUR LA JOURNEE

Le contexte actuel nous invite à prendre l'environnement comme un facteur de réussite à toute dynamique de projet. Ainsi, lors de cette journée le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde a proposé aux élus et techniciens des collectivités territoriales :

- de changer de regard sur la dimension environnementale pour en faire un atout, un levier de développement,
- d'échanger à travers des exemples et autres témoignages,
- de pratiquer sous forme d'ateliers participatifs,
- de débattre pour confronter les avis sur la démarche environnementale.

L'environnement, composante transversale d'un territoire

Sylvie Pauliet, conseillère en paysage - CAUE



Elodie Vouillon, directrice du CAUE

La journée a débuté par une brève introduction d'Elodie Vouillon, qui a notamment insisté sur le rôle du CAUE vis à vis des élus.

Le concept d'environnement a tout d'abord été précisé.



Sylvie Pauliet, Conseillère en paysage du CAUE

L'installation des hommes sur un site est rarement le fruit du hasard : les sites sont choisis en fonction de caractéristiques qui permettent à l'homme de bénéficier de situations les plus favorables possibles : ressources, topographie, terroir.

Les trois exemples présentés le prouvent : Saint-Julien-Beychevelle, Bazas et Saint-Emilion.

Plusieurs définitions de l'environnement ont été proposées pour rendre compte de la richesse de ce concept. Celui-ci peut être décomposé en différents milieux, paysages, patrimoines, risques etc. Tous ces éléments demeurent en constante interaction. C'est un champ pluridisciplinaire qui sollicite simultanément des écologues, naturalistes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes...



Après avoir évoqué rapidement la chronologie des politiques environnementales sur ces 40 dernières années, quatre exemples d'outils de connaissance et de mise en œuvre concernant les risques naturels, la biodiversité, le paysage et les formes urbaines ont été présentés.

Les services rendus par la nature

Vanessa Rael, chargée d'études biodiversité et milieux naturels - Cerema

« La nature produit un ensemble de services pour l'Homme qu'il s'agit de préserver ; ceux-ci peuvent être mis en valeur et ainsi contribuer au développement d'un territoire ».

Les principales « fonctions » de la nature ont été ici précisées : la nature comme service de support (photosynthèse, cycle de l'eau...), d'approvisionnement (produits pharmaceutiques, denrées alimentaires...) et de régulation (des risques, qualité de l'air...).



Comprendre le lexique

Isabelle Duarte, chargée de mission évaluation environnementale - DREAL Aquitaine

L'occasion de repréciser et d'illustrer par des exemples concrets des termes associés à la démarche environnementale :

- **L'enjeu** précise ce que l'on peut gagner ou risquer de perdre en mettant en œuvre un projet.
- **L'impact environnemental** désigne une modification de l'environnement, négative ou bénéfique. Usuellement, effet = impact !

Comment **éviter, réduire, compenser** ? En s'appuyant sur les enjeux identifiés, en évaluant les impacts négatifs potentiels et en cherchant à éviter en premier lieu les impacts...

Les mesures compensatoires n'interviennent qu'en dernier lieu, lorsque d'autres solutions n'ont pu être trouvées (pour **éviter** et **réduire** les impacts). En effet, elles sont là pour apporter une contrepartie aux impacts résiduels significatifs.

Compenser s'avère complexe et génère un investissement financier important, généralement non prévu dans le programme financier de l'opération.

Le territoire d'étude pour les ateliers

Commune d'Aureilhan (40) = 1027 habitants

Jean-Richard Saint-Jours, maire d'Aureilhan

Julien Hue, chargé de mission - ADACL 40



Cette commune landaise a servi de territoire d'expérimentation pour les différents ateliers. L'ADACL a ainsi pu présenter son rôle d'accompagnement technique et administratif (assistance à maîtrise d'ouvrage) mené auprès d'Aureilhan.

Les ateliers participatifs



Les ateliers animés par le CAUE accompagnés de la DDTM, le Cerema et la DREAL Aquitaine, se sont appuyés sur une étude effectuée par l'ADACL sur la commune d'Aureilhan afin de déterminer la localisation d'un programme de logement au regard des enjeux environnementaux.

Par groupe de 8, les participants ont dans un premier temps identifié les enjeux grâce aux différentes données environnementales (rapports, cartographies, données etc.). Les enjeux ont ensuite été hiérarchisés pour argumenter les choix d'implantation des 50 logements sur la commune d'Aureilhan.

Prendre en compte la Trame Verte et Bleue dans un document d'urbanisme

• Retour d'expérience : Le SCoT de l'Angoumois

A travers un film présentant la démarche du SCoT de l'Angoumois, nous avons pu découvrir la méthodologie utilisée pour identifier les continuités écologiques à l'échelle de ce territoire.

• L'Assistance Continuités Écologiques : une démarche innovante pour les collectivités

Anne Delarche-Joli, ingénieur écologue - CAUE



A. Delarche-Joli, ingénieur écologue CAUE

L'Assistance Continuités Écologiques proposée par l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine résulte d'un besoin exprimé par un grand nombre d'acteurs. L'objectif : aider les porteurs de projets de SCoT et PLUi à construire un projet de territoire intégrant la composante Trame Verte et Bleue (TVB).

L'assistance s'inscrit dans le plan d'action du SRCE Aquitaine. Coordonnée par l'URCAUE et co-pilotée par la Région et l'État, elle s'appuie sur deux piliers :

- « **L'expertise collective** » qui s'articule autour d'une cellule de travail de « recherche appliquée » (INRA, CNRS) et d'une cellule « d'experts naturalistes » régionaux.
- « **L'accompagnement** » de proximité issu de l'équipe du CAUE départemental avec l'appui d'un écologue.

Synthèse des ateliers et débats

• Jeu de rôle : animer un projet de territoire

Pour la restitution finale, chaque groupe s'est retrouvé dans le rôle d'un conseil municipal pour réfléchir au projet de territoire communal. Ils ont ensuite présenté le résultat de leur travail d'analyse des données environnementales et de réflexion sur la localisation possible des 50 logements.



• Retour d'expérience : plan de référence préalable à la révision du PLU d'Aureilhan

Jean-Richard Saint-Jours, maire d'Aureilhan

Julien Hue, chargé de mission, ADACL 40



J.-R. Saint-Jours, Maire d'Aureilhan

Enfin, les acteurs de la commune d'Aureilhan ont présentés leur plan de référence et le projet communal actuel, avec les questions en suspens concernant la traduction réglementaire (PLU), la faisabilité technique, opérationnelle (foncier), et financière...

